

Questions orales

M. Siddon: Nous n'avons pris aucun engagement. Nous avons simplement accepté de participer . . .

M. Tobin: Vous ne savez pas ce que vous dites.

M. Siddon: . . . à des négociations sur la question des frontières. Ceux qui ne sont pas prêts à négocier ne sont pas capables de gouverner.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'ANNULER L'ENTENTE

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Monsieur le Président, il me semble que le parti qui gouverne actuellement avait promis à toutes les provinces qu'elles participeraient pleinement aux négociations lorsque leurs intérêts seraient en jeu. C'est pourtant ce même gouvernement qui a exclu totalement les provinces atlantiques de cet accord. Voilà ce qu'a fait le gouvernement.

Des voix: Bravo!

● (1430)

M. Broadbent: Qui plus est, le ministre vient de nous dire qu'il y a des stocks de morue excédentaires, ce qui n'est pas le cas.

M. le Président: Le député voudrait-il poser sa question.

M. Broadbent: Ma question au vice-premier ministre est la suivante. Étant donné que l'accord conclu par le gouvernement est de nature provisoire, que tous les gouvernements de la région atlantique qui se sont prononcés s'y opposent, que l'industrie s'y oppose, que les pêcheurs s'y opposent, qu'aucun Canadien rationnel, à moins qu'il ne soit membre du parti conservateur, n'est en faveur, le gouvernement annulera-t-il cet accord provisoire?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, je dois dire que, malheureusement, cet endroit et la période des questions en particulier, tendent à encourager des questions de ce genre, destinées uniquement à déformer et à exagérer . . .

Une voix: Démission!

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Les députés s'attendent peut-être à ce que je dise que les observations du ministre m'intéressent beaucoup, mais je dirais qu'en règle générale, s'il faut faire de telles observations, c'est à moi que cela incombe. Le ministre voudrait-il répondre à la question?

M. Siddon: Je suis tout à fait d'accord avec vous, monsieur le Président, comme d'habitude.

Nous avons accepté de rencontrer la France, d'ici à la fin de l'année, pour négocier dans quelles conditions le différend frontalier, qui nous gêne depuis si longtemps, pourrait être renvoyé à un arbitrage indépendant qui lierait les parties. En échange, nous avons accepté des accords provisoires avec la France qui nous aideront à limiter les excédents de prises.

M. Riis: Cessez de négocier pour nous.

M. Siddon: Ces deux initiatives doivent être finalisées avant le 31 décembre. Les deux profiteront au pêcheurs de la région atlantique. Si, au cours des négociations, les prétentions de la France dépassent ce que les pêcheurs canadiens et les gouvernements de la région atlantique peuvent tolérer, il n'y aura pas d'entente.

Des voix: Bravo!

LA DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Monsieur le Président, le ministre des Pêches dit qu'il a réduit le contingent de morue accordé aux pêcheurs canadiens dans l'intérêt de la conservation puis il déclare qu'il y a un surplus qu'il donne à la France.

Une voix: C'est vrai. C'est honteux!

M. MacLellan: Le premier ministre de la Nouvelle-Écosse dit que les pêches de l'Atlantique perdront au moins 200 millions de dollars. Il parle de relations cordiales avec . . .

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député voudrait-il poser sa question?

M. MacLellan: Le ministre estime-t-il que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse ne sait pas ce qu'il dit? Les pêcheurs canadiens de l'Atlantique doivent-ils faire les frais de ces relations cordiales et perdre au moins 200 millions de dollars?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Je n'ai pas l'intention de commenter les observations du premier ministre de la Nouvelle-Écosse.

Des voix: Oh, oh!

M. Broadbent: Continuez.

M. Siddon: Je dois dire aussi qu'il n'a pas eu beaucoup de temps pour réfléchir aux modalités de cet accord.

M. Broadbent: Continuez, c'est bon.

M. Siddon: Si l'opposition pouvait cesser de patauger et écouter un instant . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Tobin: Patauger, ça vous connaît!

M. Siddon: . . . je voudrais revenir sur les observations qu'un ancien candidat libéral et ancien membre du cabinet du premier ministre Trudeau a faites hier. Brian Flemming, avocat d'Halifax et expert en droit maritime a dit ceci:

«Le fait qu'ils (les Français) aient signé un document représente un grand progrès».

LES RÉPERCUSSIONS DE L'ACCORD SUR LES PÊCHEURS CANADIENS

M. Russell MacLellan (Cape Breton—The Sydneys): Ma question supplémentaire s'adresse au ministre des Pêches. Est-il vrai qu'en concluant avec la France cet accord qui fixe un plancher, le ministre a compromis la position canadienne et que les instances d'arbitrage international ne rendront jamais une décision juste pour les pêcheurs canadiens de l'Atlantique?